

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER

Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE MEON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT

Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER

Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVID M GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAY M PERRICHOT M PIEL Mme RENOU M THOMAS

Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOLE M TRUBERT M TRUTIN

Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESSE M RONSIN Mme ROUAULT

Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL

Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Etaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON

Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)

Mme HOMO est élue secrétaire de séance.

Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : candidature à la phase II de l'appel à projet ADEME- TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES

La réduction des déchets et leur « prévention » sont des sujets environnementaux majeurs et la première action des collectivités compétentes doit être de faire évoluer les comportements des usagers.

L'ADEME a ainsi accompagné dès 2009 les collectivités dans les politiques de prévention et de gestion des déchets au travers des « Programmes Locaux de Prévention (PLP) », sous la forme d'un contrat de financement d'une durée de 5 ans, comme cela a été le cas sur le territoire du SMICTOM Centre Ouest

Au-delà de cet élan, l'ADEME souhaite aller plus loin et passer à la vitesse supérieure en vue d'accompagner les collectivités dans une démarche d'économie circulaire, en abordant les sujets par le prisme de la « ressource » et non plus du simple déchet. L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement.

Le dispositif actuellement proposé par l'ADEME, « Territoire Economie en Ressource » est basé sur un appel à projet en 2 phases, la première consistant à une sélection sur dossier, suivie d'un travail préparatoire de la collectivité dans le domaine de l'économie circulaire permettant d'être retenu en phase II, qui ouvre droit à des financements.

La candidature en phase I du SMICTOM CO a ainsi été retenue en avril dernier par l'ADEME et une étude de préfiguration a été engagée immédiatement à suivre, avec l'appui du cabinet TEHOP.

Ce sont ainsi plus de 20 acteurs qui ont été rencontrés, des entreprises de toutes dimensions et dans tous les secteurs d'activité, mais aussi des associations, les chambres consulaires, ... L'une des conclusions de cette première phase du « Territoire Economie en ressources » est que les professionnels sont pour beaucoup prêts à s'engager dans une démarche plus vertueuse pour la gestion de leurs déchets, permettant ainsi de donner une ampleur plus large aux programmes jusqu'alors portés par la collectivité et visant la réduction des déchets.

Les orientations générales du SMICTOM CO pour la réduction des déchets demeurent centrées sur 2 thèmes cibles, qui constituent autant de « ressources » au sens de l'économie circulaire.

La première ressource potentielle pour notre territoire est celle des déchets organiques, végétaux mais également fraction organique présente dans les ordures ménagères. Une meilleure communication sur les déchets verts permettra de limiter leur apport en déchèterie. Ces déchets représentent aussi des opportunités en termes de valorisation voire des productions énergétiques qui seront étudiées dans les années à venir.

La question des déchets du secteur du Bâtiment/Travaux public est également un enjeu. Les déchets inertes type « gravats » constituent une ressource importante. Une partie de ces gravats pourrait être réutilisée, après tri et transformation, dans les aménagements routiers du territoire.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

✚ autorise le président à déposer un dossier de candidature en phase II à l'appel à projet « Territoires Economies en Ressources » auprès de l'ADEME,

✚ propose de travailler sur les ressources citées ci-dessus, à savoir : les déchets organiques et les déchets inertes,

✚ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019



DELIBERATION
N° 2019 / 70

Envoyé en préfecture le 12/11/2019

Reçu en préfecture le 12/11/2019

Affiché le

ID : 035-253500995-20191105-D_2019_70-DE

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Personnel – suppression de postes

Le SMICTOM dispose de postes vacants pour lesquels aucun recrutement n'est programmé en 2019. Le Syndicat a saisi le comité technique départemental concernant la suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 1ere classe.

En sa séance du 9 septembre 2019, le Comité Technique départemental a émis un avis favorable à la suppression de ces postes.

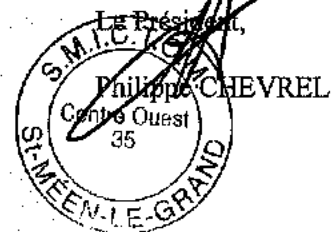
Le comité syndical est appelé à délibérer sur la suppression de ce poste.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ décide la suppression du poste d'Adjoint technique principal 1ere classe,

☞ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019



DELIBERATION
N° 2019 / 71

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER
Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT
Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER
Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVID M GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAY M PERRICHOT M PIEL Mme RENOU M THOMAS
Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOVAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN
Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESE M RONSIN Mme ROUAULT
Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL
Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Etaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON
Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)
Mme HOMO est élue secrétaire de séance.
Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Personnel – suppression de postes

Le SMICTOM dispose de postes vacants pour lesquels aucun recrutement n'est programmé en 2019. Le Syndicat a saisi le comité technique départemental concernant la suppression d'un poste d'Attaché

En sa séance du 9 septembre 2019, le Comité Technique départemental a émis un avis favorable à la suppression de ces postes.

Le comité syndical est appelé à délibérer sur la suppression de ce poste.


Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ décide la suppression du poste d'Attaché,

☞ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019

Le Président
Philippe CHEVREL



DELIBERATION
N° 2019 / 72

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER

Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT

Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER

Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVID M GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAY M PERRICHOT M PIEL Mme RENOU M THOMAS

Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN

Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESSE M RONSIN Mme ROUAULT

Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL

Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Etaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON

Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)

Mme HOMO est élue secrétaire de séance.

Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Personnel – suppression de postes

Le SMICTOM dispose de postes vacants pour lesquels aucun recrutement n'est programmé en 2019. Le Syndicat a saisi le comité technique départemental concernant la suppression d'un poste d'Attaché principal

En sa séance du 9 septembre 2019, le Comité Technique départemental a émis un avis favorable à la suppression de ces postes.

Le comité syndical est appelé à délibérer sur la suppression de ce poste.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ décide la suppression du poste d'Attaché principal,

☞ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019



DELIBERATION
N° 2019 / 73

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER
Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT
Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER
Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVIDM GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAYM PERRICHOTM PIEL Mme RENOU M THOMAS
Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN
Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESSE M RONSIN Mme ROUAULT
Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL
Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Étaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON
Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)
Mme HOMO est élue secrétaire de séance.
Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : personnel- Creation de poste

Le Président expose :

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 1° et 2°
- VU le décret n° 88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,
- VU la demande d'un agent, Ingénieur, de faire valoir ses droits à mutation à compter du 13 octobre 2019,
- VU la nécessité de procéder au remplacement de l'agent,
- VU le budget 2019 du SMICTOM du Centre-Ouest approuvé le 22 décembre 2017,
- VU les délibérations 2017/40 du 4 juillet 2017 et 2017/68 du 28 novembre 2017 instituant le RIFSEEP,
- VU la délibération 2012/31 du 18 juin 2012 instituant le régime indemnitaire,
- Considérant que l'ouverture du recrutement au cadre d'emplois des techniciens territoriaux permettrait d'attirer plus de candidatures,

Le Bureau propose de créer un poste de technicien territorial.

Le comité syndical est appelé à délibérer sur la création d'un poste de technicien (catégorie B), à compter du 05 novembre 2019, à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

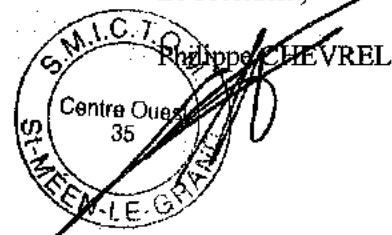
- ↳ décide la création d'un poste de technicien au sein de la collectivité,
- ↳ autorise le Président à procéder au recrutement nécessaire au remplacement de l'Ingénieur
- ↳ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme

Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019

Le Président,

Philippe CHEVREL



DELIBERATION
N° 2019 / 74

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER

Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT

Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER

Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVIDM GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAYM PERRICHOTM PIEL Mme RENOU M THOMAS

Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN

Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESE M RONSIN Mme ROUAULT

Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL

Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Etaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON

Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)

Mme HOMO est élue secrétaire de séance.

Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Vente de matériel

Le SMICTOM CO disposait d'une cuve de carburant dans le bâtiment de l'ancienne usine de traitement des ordures ménagères à Gael. Dans le cadre de la démolition prochaine de ce bâtiment, il est nécessaire d'évacuer la cuve ainsi que le fioul déclassé qu'elle contient et qui n'aura plus d'usage par la suite, une station-service étant désormais intégrée au site de la nouvelle usine.

M RAMARE André demeurant à QUEDILLAC s'est porté acquéreur de ce fioul pour le volume restant de 706 litres à 0,50€ / litre soit un montant de 353 €.

Le comité syndical est appelé à délibérer sur cette vente.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ décide la vente de 706 litres de fioul déclassé à M RAMARE André demeurant à QUEDILLAC au prix de 353,00 € TTC,

☞ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019

Le Président,



DELIBERATION
N° 2019 / 75

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER
Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT
Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER
Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVIDM GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAYM PERRICHOTM PIEL Mme RENOU M THOMAS
Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN
Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT ,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESE M RONSIN Mme ROUAULT
Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL
Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Étaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON
Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)
Mme HOMO est élue secrétaire de séance.
Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Vente de matériel

Le SMICTOM CO disposait d'une cuve de carburant dans le bâtiment de l'ancienne usine de traitement des ordures ménagères à Gaël. Dans le cadre de la démolition prochaine de ce bâtiment, il est nécessaire d'évacuer la cuve ainsi que le fioul déclassé qu'elle contient et qui n'aura plus d'usage par la suite, une station-service étant désormais intégrée au site de la nouvelle usine.

L'entreprise VILBOUX Alexandre – La Rejollais à PLEUMELEUC s'est porté acquéreur de ce matériel pour un montant de 400€.

Le comité syndical est appelé à délibérer sur cette vente.

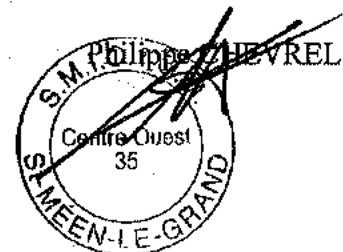
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ décide la vente d'une cuve à fioul à L'entreprise VILBOUX Alexandre – La Rejollais pour un montant de 400€.

☞ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019

Le Président,



DELIBERATION
N° 2019 / 76

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER

Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT

Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER

Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVIDM GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAYM PERRICHOTM PIEL Mme RENOU M THOMAS

Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOU, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN

Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUZAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESSE M RONSIN Mme ROUAULT

Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL

Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Etaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON

Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)

Mme HOMO est élue secrétaire de séance.

Séance close à 11h30

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 05 novembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 21 octobre 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

Dinan Agglomération :

Présents : M BERTRAND Mme BOUGAULT M CHEVALIER M DUROT M MAILLARD
M ODYE M TEXIER

Ont donné pouvoir : Mme GUILLEMOT à Mme BOUGAULT, M GOHEL à M. CHEVALIER

Ploërmel Communauté :

Présents : M BLANDEL M BOUESNARD Mme BRAJEUL M BUOT M CHANGEUR M
COUDE M DORE M DORE M EON Mme GUILLOTIN Mme HOMO M HOSPOD M
JALLU M LE BRETON M LEMAZURIER Mme MORIN M PINCON M RAULO M
RICHARD M ROUAULT

Ont donné pouvoir : M BOURNE à M.DORE

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :

Présents : M ANÉ M BECKER Mme CHEREL M HAMERY Mme KERFERS
M MULLER

Ont donné pouvoir : M BLANDIN à M. MULLER, M BRULE à M. ANE, M DROUGARD à
Mme CHEREL, M LE SAUX à M.BECKER, M MARTIN à M.OUVRARD

Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :

Présents : M CHARLET Mme DAVIDM GUERMOND Mme GUILLARD M HERVAULT
M LERAYM PERRICHOTM PIEL Mme RENOUE M THOMAS

Ont donné pouvoir : M DUAULT à Mme RENOUE, M ETHORÉ à Mme GUILLARD, Mme
PIEDERRIERE à M. PERRICHOT

Communauté de Communes de St Méen - Montauban :

Présents : M ALLEE M BASTARDIE M BESNARD M BOHANNE M BRIAND M
DAUGAN M DELALANDE M DENOUAL Mme FRAPPIN M GALBOIS M
GEORGEAULT M GLOTIN M GOBIN M GORRE M GUINARD Mme LE LAY M
LEROY M LUCE M OMNES M RABAJOIE M TRUBERT M TRUTIN

Ont donné pouvoir : M BRIANTAIS à M. LEROY, M DAUGAN à M.GEORGEAULT,
Mme LECOMTE à M.TRUBERT, Mme ROLLAND à M.DELALANDE, Mme ROUVRAY-
GABOREL à M.GLOTIN, M UDIN à Mme FRAPPIN

Montfort sur Meu Communauté :

Présents : M AUFRAY M BESNARD M BOHUON M BROUAZIN M DANIEL M
DELAMARRE M DENEUVE Mme EMAURY M GIBIER M LEMOINE Mme PRUDOR
M RALLE M REPESSE M RONSIN Mme ROUAULT

Ont donné pouvoir : Mme CLAVIER à M. DANIEL Mme GANDIN à Mme PRUDOR M
JOUAN à M. BESNARD

Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :

Présents : Mme PERQUIS M PERTUISEL

Ont donné pouvoir : M PICHOT à Mme PERQUIS, M PLARD à M.PERTUISEL

Etaient excusés :

Mme DOUTE-BOUTON

Assistaient également à la réunion : Monsieur LABBE, M ZILLIOX (DGS)

Mme HOMO est élue secrétaire de séance.

Séance close à 11h30

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : personnel- Creation de poste

Le Président expose :

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 1° et 2°
- VU le décret n° 88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,
- VU la demande d'un agent, adjoint administratif en charge de la redevance incitative, de démissionner dans le cadre d'un projet de réorientation professionnelle,
- VU la nécessité de procéder au remplacement de l'agent,
- VU le budget 2019 du SMICTOM du Centre-Ouest approuvé le 17 décembre 2018,
- VU les délibérations 2017/40 du 4 juillet 2017 et 2017/68 du 28 novembre 2017 instituant le RIFSEEP,
- VU la délibération 2012/31 du 18 juin 2012 instituant le régime indemnitaire,
- Considérant que l'ouverture du recrutement au cadre d'emplois des adjoints techniques permettrait d'attirer des candidatures avec plus de polyvalence,

Le Bureau propose de créer un poste d'adjoint technique.

Le comité syndical est appelé à délibérer sur la création d'un poste d'adjoint technique (catégorie C), à compter du 05 novembre 2019, à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ☞ décide la création d'un poste d'adjoint technique au sein de la collectivité,
- ☞ autorise le Président à procéder au recrutement nécessaire au remplacement de l'agent qui a quitté ses fonctions,
- ☞ donne pouvoir au président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 05 novembre 2019

Le Président,
Philippe CHEVREL

